

## ACTIVITÉS POUVANT DONNER LIEU À UNE SUSPENSION

Le rôle primordial du code de conduite est d'influencer positivement le comportement des élèves. Dans ce sens, les activités pouvant donner lieu à une suspension s'inscrivent dans un processus de discipline progressive et réflexive où l'on utilise un ensemble d'outils d'intervention. Voici quelques exemples d'interventions préalables :

- avertissement;
- fiche d'incident;
- entretien avec l'élève;
- appel aux parents, tuteurs ou tutrices;
- entretien avec l'élève et l'enseignante ou l'enseignant;
- entretien avec l'élève et ses parents, tuteurs ou tutrices;
- entretien avec l'élève et ses parents, tuteurs ou tutrices ou tuteurs et l'enseignante ou l'enseignant;
- contrat ou plan d'intervention;
- feuille d'accompagnement;
- retenue; et/ou
- travail communautaire.

Suite à la mise en place d'outils d'intervention, une suspension peut être imposée pour les infractions suivantes :

Infractions	Conséquences selon la politique du Conseil
1. Menacer verbalement d'infliger des dommages corporels graves à autrui (p.ex. : langage ou geste inconvenant, racisme, impolitesse ou discrimination);	<ul style="list-style-type: none"> <li>• intervention(s) préalable(s); ou</li> <li>• suspension de 1 à 5 jours</li> </ul>
2. Être en possession d'alcool ou de drogues illicites (incluant les attirails de drogues);	<ul style="list-style-type: none"> <li>• intervention(s) préalable(s); ou</li> <li>• suspension de 1 à 20 jours</li> </ul>
3. Pratiquer l'intimidation ou dénigrement;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• intervention(s) préalable(s); ou</li> <li>• suspension de 1 à 20 jours</li> </ul>
4. Acte de vandalisme causant des dommages aux biens d'autrui ou à la propriété de l'école;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• intervention(s) préalable(s); ou</li> <li>• suspension de 1 à 20 jours</li> </ul>
5. Être en état d'ébriété;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• intervention(s) préalable(s); ou</li> <li>• suspension de 1 à 20 jours</li> </ul>
6. Dire des injures à un membre du personnel enseignant ou à toute autre personne en situation d'autorité;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• intervention(s) préalable(s); ou</li> <li>• suspension de 1 à 20 jours</li> </ul>
7. Se livrer à une autre activité pour laquelle la direction de l'école peut suspendre un élève aux termes d'une politique du conseil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• intervention(s) préalable(s); ou</li> <li>• suspension de 1 à 20 jours</li> </ul>

# ACTIVITÉS DONNANT LIEU À UNE SUSPENSION

Infractions	Conséquences selon le Code de conduite du Conseil
1. Possession d'une arme, notamment d'une arme à feu;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suspension immédiate de 20 jours;</li> <li>• audience pour déterminer la possibilité d'un renvoi;</li> <li>• intervention de la police selon le protocole entre la police et l'école.</li> </ul>
2. Se servir d'une arme pour infliger ou menacer d'infliger des dommages corporels à autrui;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suspension immédiate de 20 jours;</li> <li>• audience pour déterminer la possibilité d'un renvoi;</li> <li>• intervention de la police selon le protocole entre la police et l'école.</li> </ul>
3. Agression physique causant des dommages corporels qui nécessitent les soins d'un médecin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suspension immédiate de 20 jours;</li> <li>• audience pour déterminer la possibilité d'un renvoi;</li> <li>• intervention de la police selon le protocole entre la police et l'école.</li> </ul>
4. Agression sexuelle;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suspension immédiate de 20 jours;</li> <li>• audience pour déterminer la possibilité d'un renvoi;</li> <li>• intervention de la police selon le protocole entre la police et l'école.</li> </ul>
5. Trafic de drogues ou d'armes;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suspension immédiate de 20 jours;</li> <li>• audience pour déterminer la possibilité d'un renvoi;</li> <li>• intervention de la police selon le protocole entre la police et l'école.</li> </ul>
6. Vol qualifié;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suspension immédiate de 20 jours;</li> <li>• audience pour déterminer la possibilité d'un renvoi;</li> <li>• intervention de la police selon le protocole entre la police et l'école.</li> </ul>
7. Distribution d'alcool à une personne mineure;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suspension immédiate de 20 jours;</li> <li>• audience pour déterminer la possibilité d'un renvoi;</li> <li>• intervention de la police selon le protocole entre la police et l'école.</li> </ul>
8. Se livrer à une autre activité qui, aux termes d'une politique du Conseil, est une activité pour laquelle la direction de l'école doit suspendre un élève et donc mener une enquête conformément à la présente partie, pour établir s'il doit recommander au Conseil de renvoyer l'élève. (activités à l'extérieur de l'école affectant le moral de cette dernière).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suspension immédiate de 1 à 20 jours;</li> <li>• possibilité d'une demande d'audience pour déterminer la possibilité d'un renvoi;</li> <li>• intervention de la police selon le protocole entre la police et l'école.</li> </ul>

## AUTRES INFRACTIONS NON INCLUSES DANS LES TABLEAUX PRÉCÉDENTS :

(Préalablement indiqué comme : « Se livrer à une autre activité pour laquelle la direction de l'école peut ou doit suspendre un élève aux termes d'une politique du Conseil ».)

Infractions	1 <sup>er</sup> incident	2 <sup>ème</sup> incident	3 <sup>ème</sup> incident
Absences répétées ou non-motivées (cours séchés) et/ou retards répétés ou non-motivés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel aux parents si ceux-ci n'ont pas justifié l'absence;</li> <li>Retenue;</li> <li>Contrat de comportement après 5<sup>e</sup> fois;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supervision interne et appel aux parents;</li> <li>Développement d'un plan d'assiduité après 10 jours d'absences pour faire part de l'avertissement;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suspension pouvant aller à 5 jours d'école;</li> <li>Possibilité de perte de crédit après 15 absences (sans billets médical ou légal)</li> </ul>
Absence non motivée à un examen de fin de session (Les seules raisons acceptables sont une mortalité dans la famille, une comparution en cour ou une intervention médicale urgente)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Note de R-25 (ne rencontre pas les attentes) si l'examen a été raté.</li> </ul>		
Harcèlement sexuel ou racial;	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention(s) préalable(s);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>suspension de 1 à 20 jours</li> </ul>	
Usage du tabac sur le terrain de l'école;	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lettre aux parents, à l'élève et retenu communautaire;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention(s) préalable(s) qui pourraient inclure une amende selon les lois provinciales et municipales (~305\$);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>amendes municipales et/ou provinciales (~305\$);</li> <li>suspension de 1 à 5 jours.</li> </ul>
Refus d'obéir;	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lettre aux parents, à l'élève et retenu à caractère communautaire;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2<sup>e</sup> retenue communautaire et contrat de comportement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>suspension de 1 à 5 jours.</li> </ul>
Conduite nuisible dans l'autobus;	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention(s) préalable(s) qui pourraient inclure une retenue à caractère communautaire;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention(s) préalable(s) qui pourraient inclure le retrait du privilège de prendre l'autobus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>suspension de 1 à 5 jours</li> </ul>
Manquement à la politique de tenue vestimentaire de l'école;	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention(s) préalable(s) tel que décrit à la page 14;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>suspension de 1 à 5 jours</li> </ul>	
Déclenchement du système d'incendie;	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lettre aux parents, à l'élève et retenu à caractère communautaire;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention(s) préalable(s) qui pourraient inclure une amende selon les lois provinciales et municipales;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>suspension de 1 à 5 jours</li> </ul>
Bagarre ou blessure d'élève;	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention(s) préalable(s);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>suspension de 1 à 20 jours</li> </ul>	
Possession ou accès à du matériel pornographique ou violent;	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention(s) préalable(s); ou</li> <li>suspension de 1 à 5 jours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel aux parents et suspension pouvant aller jusqu'à 5 jours d'école.</li> </ul>	
Articles interdits (cellulaires, lecteur de MP3, lecteur CD, téléavertisseur, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'article est confisqué à l'élève.</li> <li>Il lui est remis qu'à la fin du semestre.</li> </ul>		
Vol et/ou complicité de vol et/ou tentative ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervention(s) préalable (s);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>suspension de 1 à 20 jours</li> </ul>	
Couples (conduite irrespectueuse envers les autres membres de l'école)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retenue et appels aux parents des élèves avertis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel aux parents et suspension pouvant aller jusqu'à 5 jours d'école.</li> </ul>	
Plagiat = recopier un extrait sans guillemets ni indication de source.  On s'attend à ce que l'élève démontre le respect du travail bien fait.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élève reçoit la note "R" pour l'évaluation plagiée/copiée. Si le temps et les circonstances le permettent, l'élève devra compléter un travail de la même envergure dans le but d'être évalué à sa juste valeur. L'élève devra aussi signer un contrat s'engageant à ne plus plagier ou copier pour le reste du secondaire.</li> <li>Appel aux parents et signature du contrat par les parents.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>2<sup>e</sup> infraction et plus: L'élève reçoit la note "R" pour le travail plagié ou copié.</li> </ul>

**La direction a l'autorité selon la Loi de l'éducation de suspendre une ou un élève pour toute conduite dangereuse ou qui nuit à l'ambiance morale de l'école.**